

Date : 09-11-2026

PROMOSCIENCES
Association pour la Promotion de la Licence Sciences, Technologies, Santé

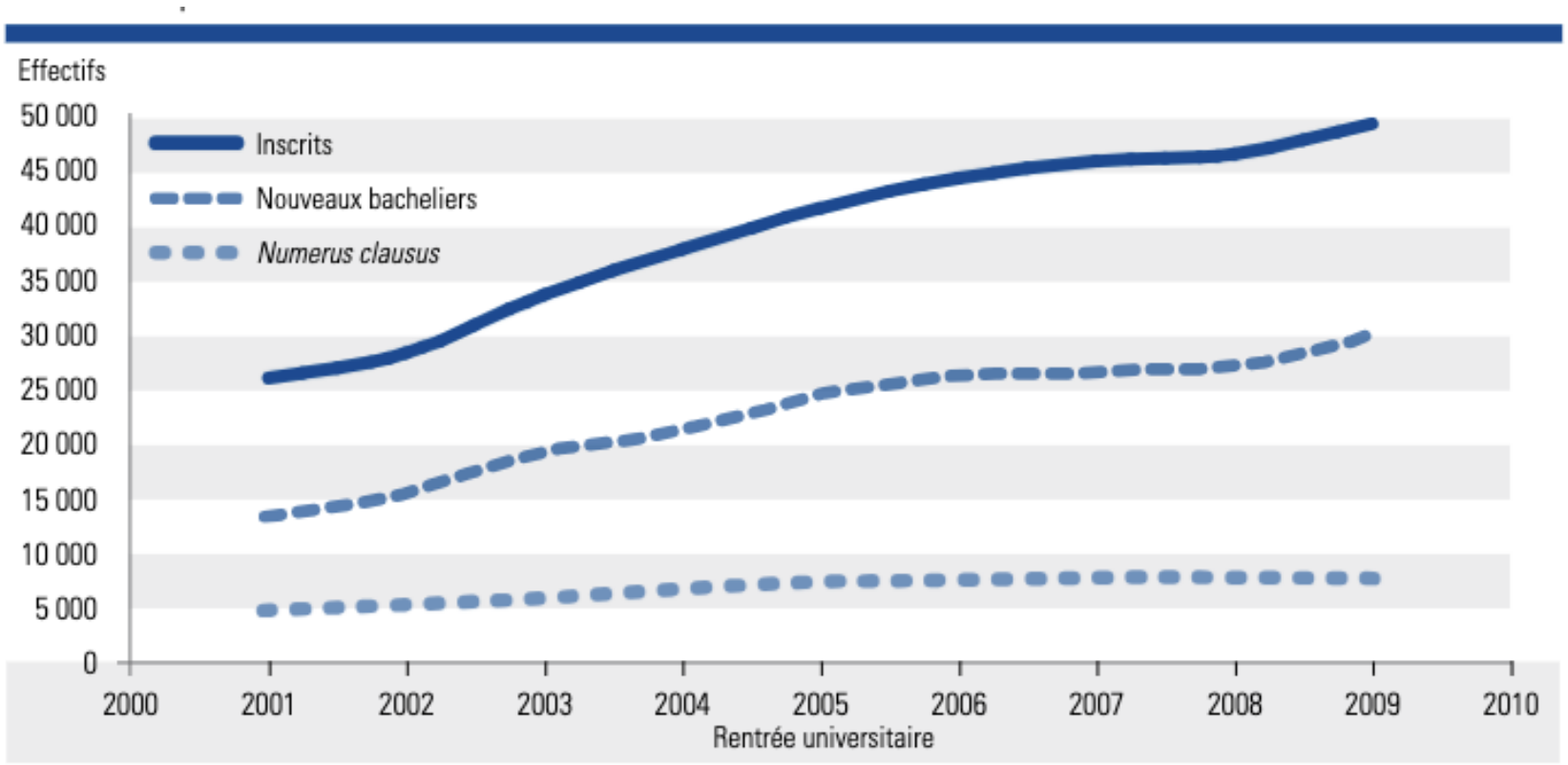
CDUS
Conférence des
Doyens de Sciences

Historique des formations de la première année d'accès aux études de santé

PCEM1 : Première année du premier cycle d'études médicales

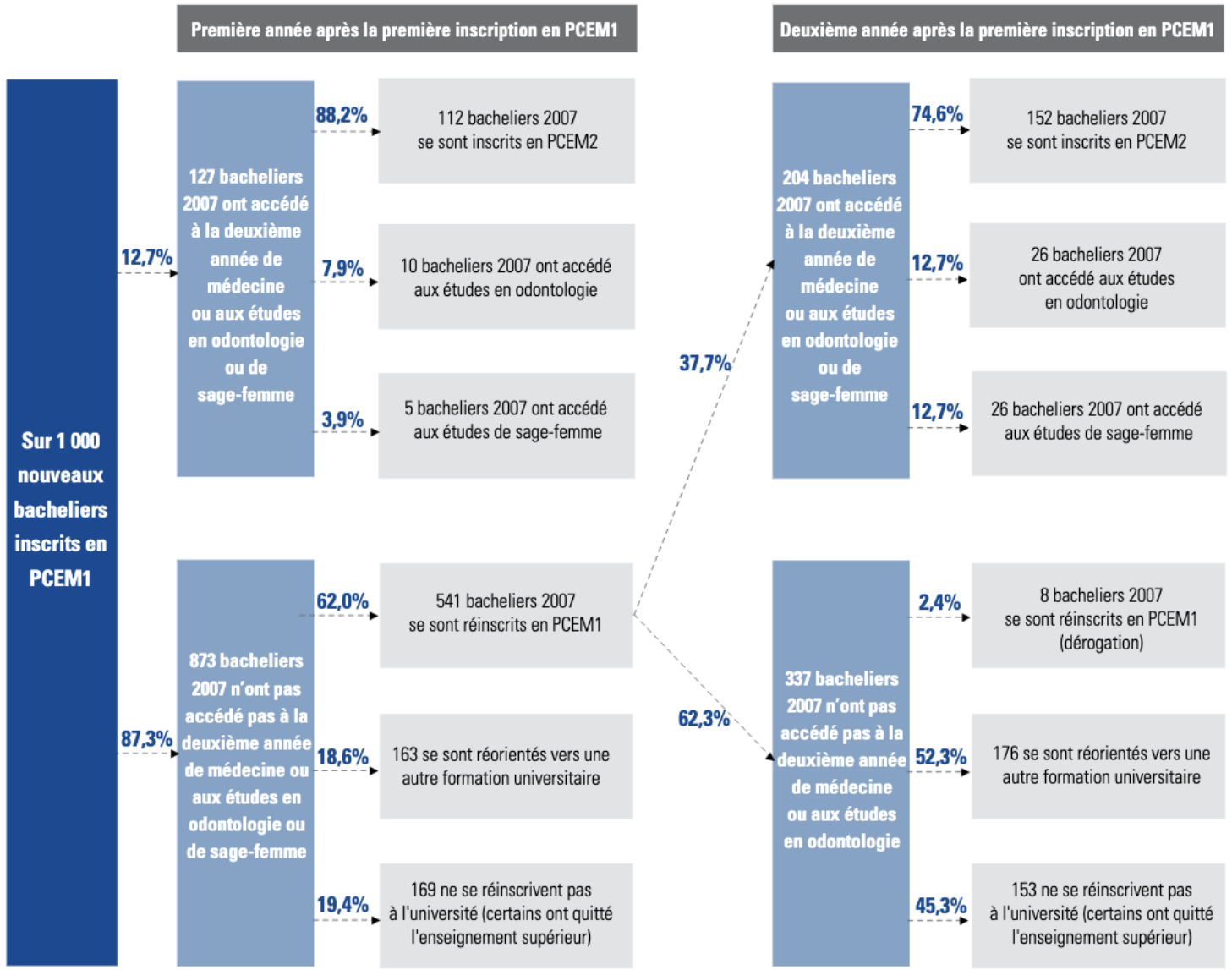
CDUS Conférence des Doyens de Sciences

En janvier 2010, 49 050 étudiants sont inscrits en première année de médecine (PCEM1), dont 29 240 bacheliers de la session 2009. La quasi-totalité d'entre eux sont titulaires d'un baccalauréat scientifique et près des deux tiers sont des femmes.



Source : MESR DGESIP/DGRI SIES - Système d'information SISE

PCEM1 : Première année du premier cycle d'études médicales



Un quart des bacheliers inscrits en PCEM1 accède en PCEM2

SIES : note d'information 11-09

PACES : Première année du premier cycle d'études médicales

CDUS Conférence des Doyens de Sciences

La PACES constitue entre 2010 et 2020 la voie de passage conventionnelle en France pour accéder aux études des professions de santé : médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme, kinésithérapeute et pharmacien.

Plus de concours propre pour la filière pharmacie.

Plus d'un étudiant sur trois réussit, en un an ou deux, le concours de fin PACES. L'essentiel d'entre eux sont des titulaires de bac S avec mention. Les autres séries du bac, malgré leurs effectifs réduits, affichent en effet des taux de succès marginaux (avec un maximum de 5,6 % pour les bacheliers ES.

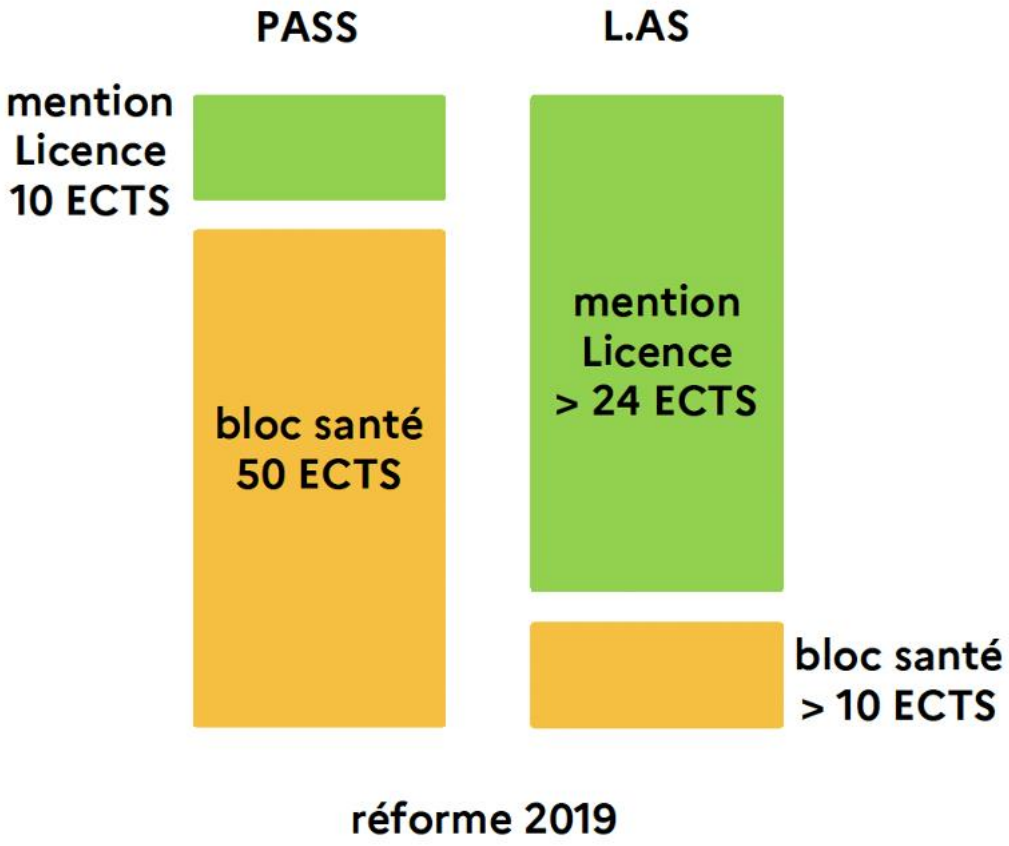
Bac S	35,90%
Bac S mention passable deuxième groupe (oral)	2,70%
Bac S mention passable premier groupe	9,80%
Bac S mention assez bien	26,70%
Bac S mention bien	50,20%
Bac S mention très bien	77,70%

CDUS
Conférence des
Doyens de Sciences

Taux de réussite actuels (PASS / L.AS)

- **Taux global d'intégration :** Environ **2 étudiants sur 5** (soit près de **40 %**) parviennent à intégrer une filière de santé en 1 ou 2 ans via un PASS ou une L.AS.
- **Taux de réussite en PASS (1re année uniquement) :** Il se situe en moyenne entre **20 % et 30 %** selon les universités et les filières.
- **Disparités :** Les étudiants issus de PASS ont statistiquement un taux de réussite immédiat un peu plus élevé que ceux issus de L.AS, mais les L.AS permettent une seconde chance plus fluide via la 2e année

PASS - LAS


PASS
L.AS
mention
Licence
10 ECTS
bloc santé
50 ECTS
mention
Licence
> 24 ECTS
bloc santé
> 10 ECTS
réforme 2019

Taux de passage en 2ème année de MMOPK des néo-bacheliers après un ou deux ans d'études par filière (en %)

	PACES 2019	Ensemble PASS L.AS 2020	Ensemble PASS L.AS 2021	PASS 2021	L.AS 2021
Médecine	22,9	22,7	24,7	29,6	13,3
Maïeutique	2,2	1,3	1,9	2,2	1,2
Odontologie	3,0	2,5	3,1	3,7	1,8
Pharmacie	7,7	4,8	6,2	7,6	3,0
Kinésithérapie	3,7	3,2	4,5	4,7	4,1
Total des admis en 2ème année de MMOPK en un ou deux ans	**39,6**	**34,5**	**40,4**	**47,8**	**23,3**
dont admis en 1 an	19,3	25,3	30,3	36,0	17,3
admis en 2 ans	20,3	9,2	10,1	11,8	6,0

Source : MESR –SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)
Champ : France (hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie)

SIES, N° 31, Novembre 2024

Contexte pour la proposition de la Licence Portail Santé

Phase de concertation

Objectif : Évolution PASS / L.AS avec une concertation autour de réunions plénières et de groupes de travail

Cinq groupes de travail :

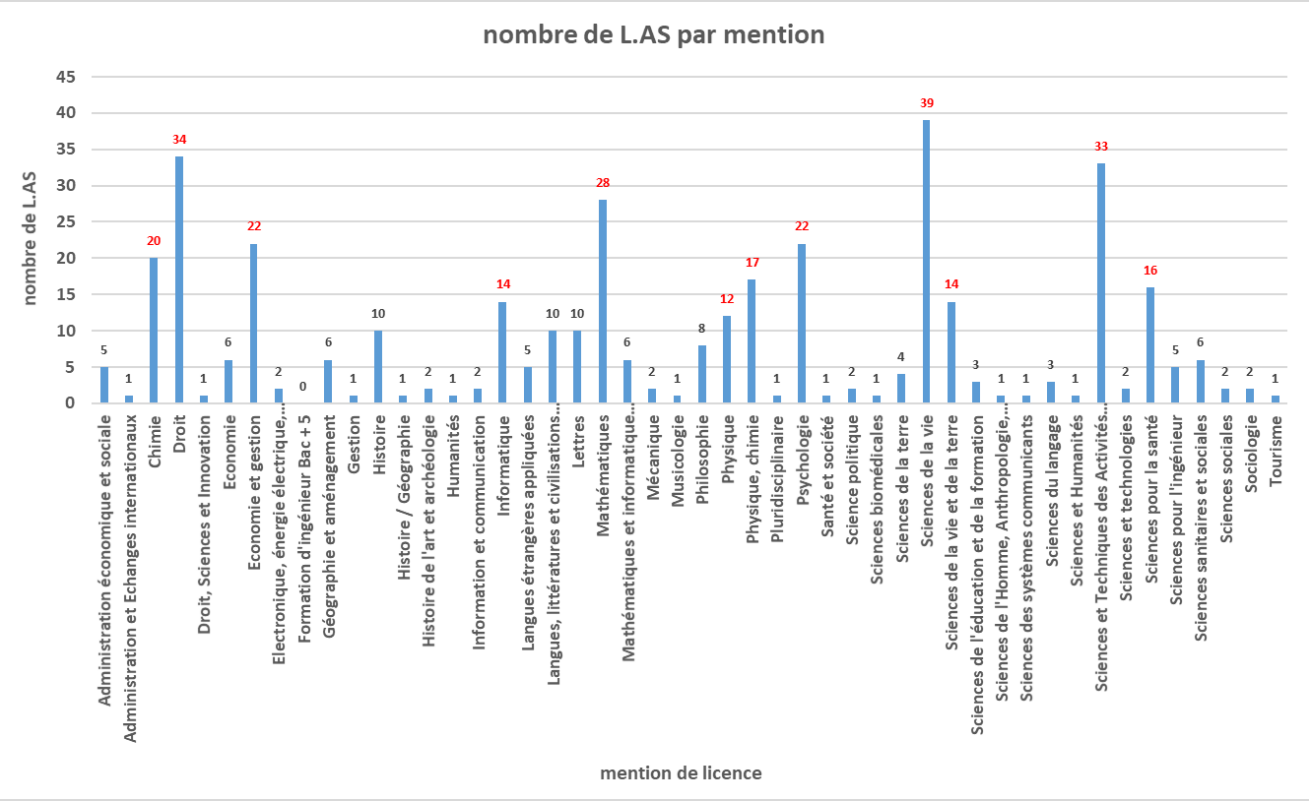
- GT1 : Contenu du bloc santé et modalités pédagogiques
- GT2 : Capacité d'accueil et Parcoursup
- GT3 : Modalités d'accès MMOP / K
- GT4 : Territorialisation
- GT5 : Passerelles et retour des étudiants en médecine formés en premier cycle dans l'UE

Offre pléthorique de LAS

Parmi les reproches faits à la réforme de 2019, au-delà de celui des deux voies d'accès PASS et L.AS, figure celui d'une offre pléthorique de L.AS dont certaines sont de disciplines trop éloignées de celles nécessaires à des études médicales, offrant finalement peu de chance aux étudiants inscrits dans ces parcours de parvenir à rejoindre, à l'issue des deux candidatures, une des filières MMOP. Au total, sur la base des données Parcoursup de 2024, la mission comptabilise près de 50 mentions ou portails de licence, sachant qu'au sein de certaines mentions il peut y avoir plusieurs parcours, ayant un effet multiplicateur sur l'offre et autant de choix à arbitrer sur ParcourSup.

Principales disciplines d'inscription en LAS

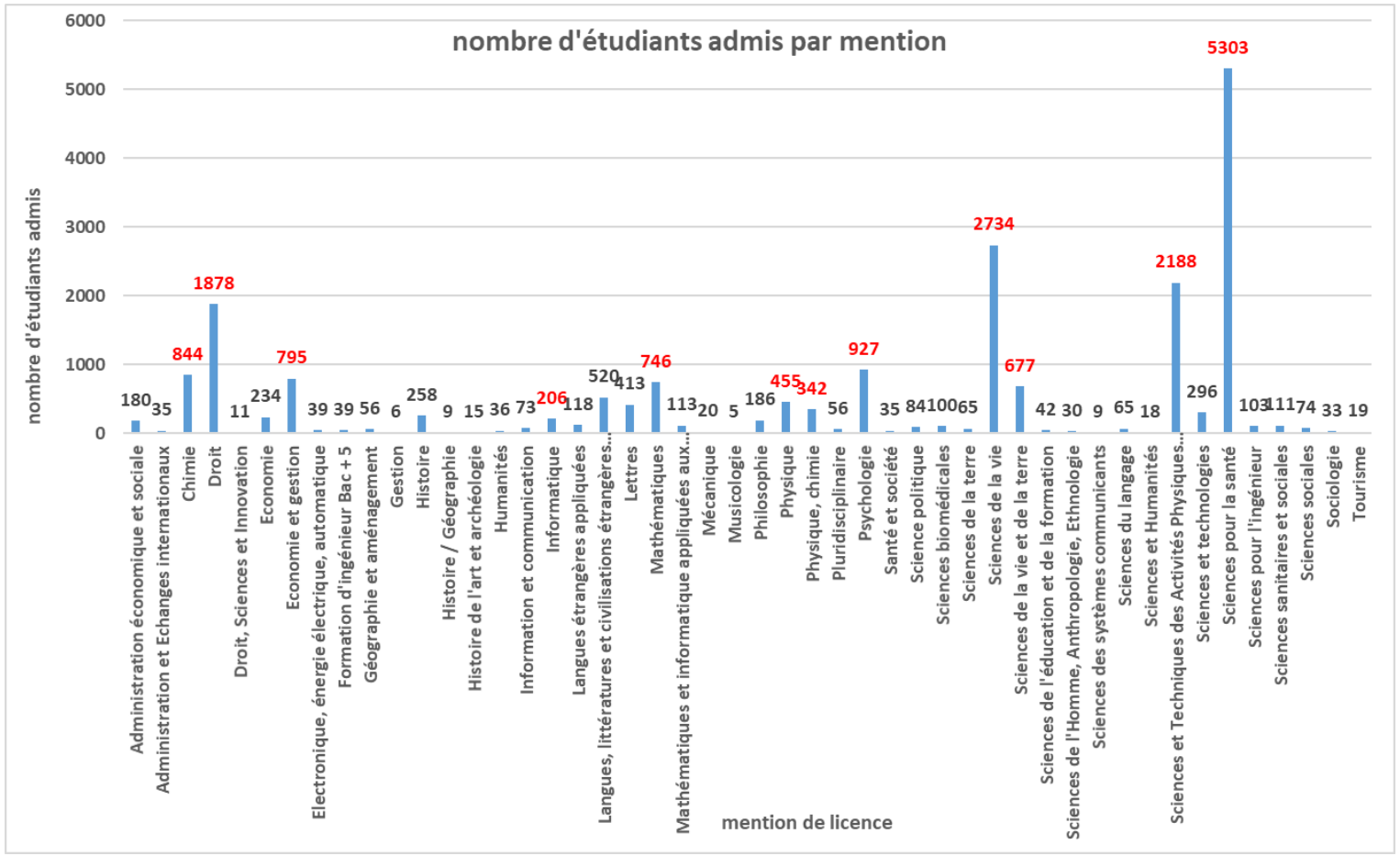
À partir d'une analyse des données Parcoursup 2024, les 12 mentions de licence les plus proposées sont : **Sciences de la vie** (39), STAPS (38), Droit (34), **Mathématiques** (28), Économie et gestion (22), Psychologie (22), **Chimie** (20), **Physique-chimie** (17), Sciences pour la santé (16), **Sciences de la vie et de la Terre** (14), **Informatique** (14), et **Physique** (12).



Il ressort que les mentions de licence les plus sollicitées et qui accueillent le plus d'étudiants sont dans les disciplines dont la proximité avec celles de santé sont indiscutables.

Principales disciplines d'inscription en LAS

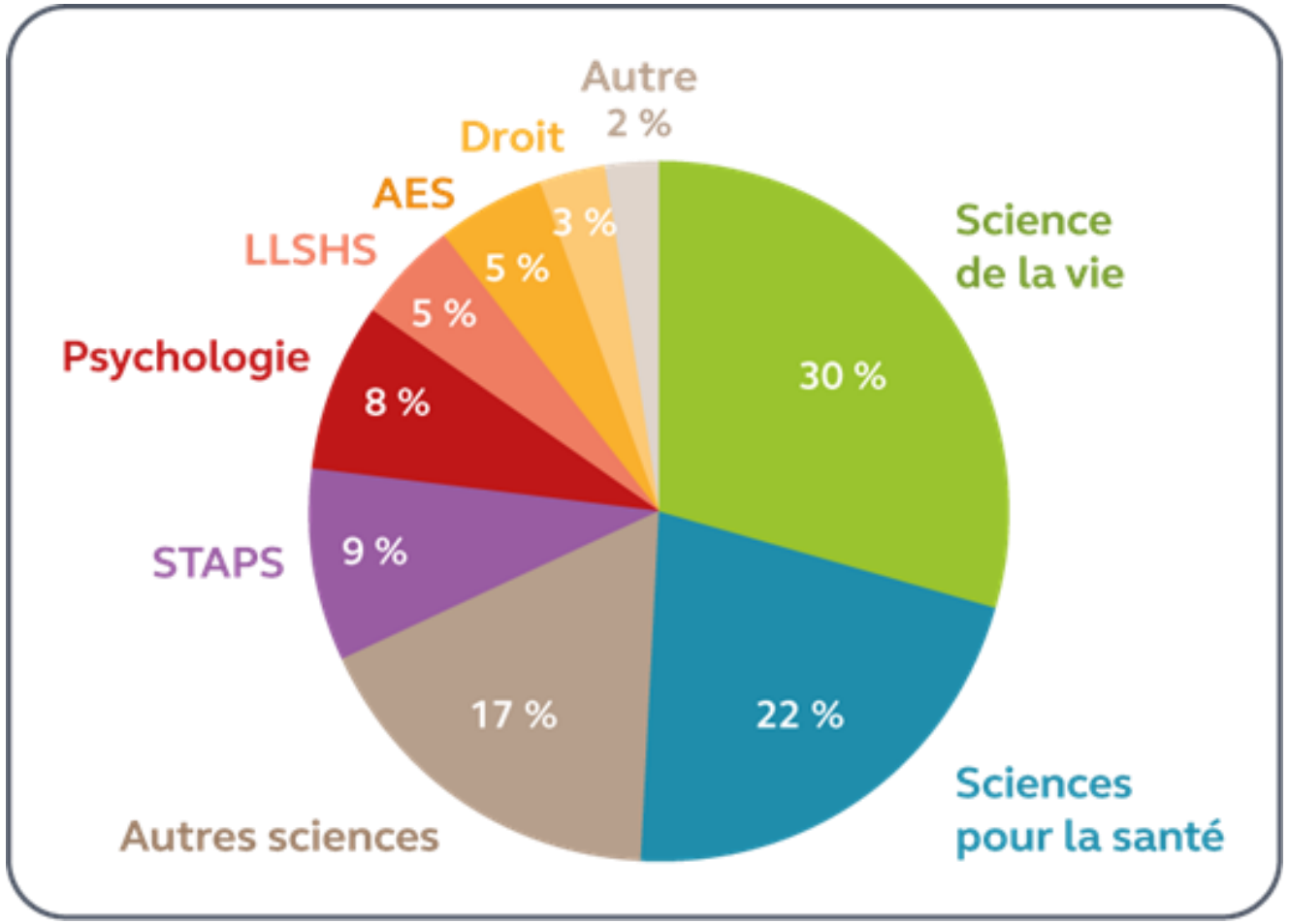
Sur les 12 mentions identifiées précédemment (en rouge), seule la mention « informatique » ne figure pas dans les principales mentions en nombre d'étudiants.



Mentions de licence dont sont issus les étudiants admis dans les filières MMOP

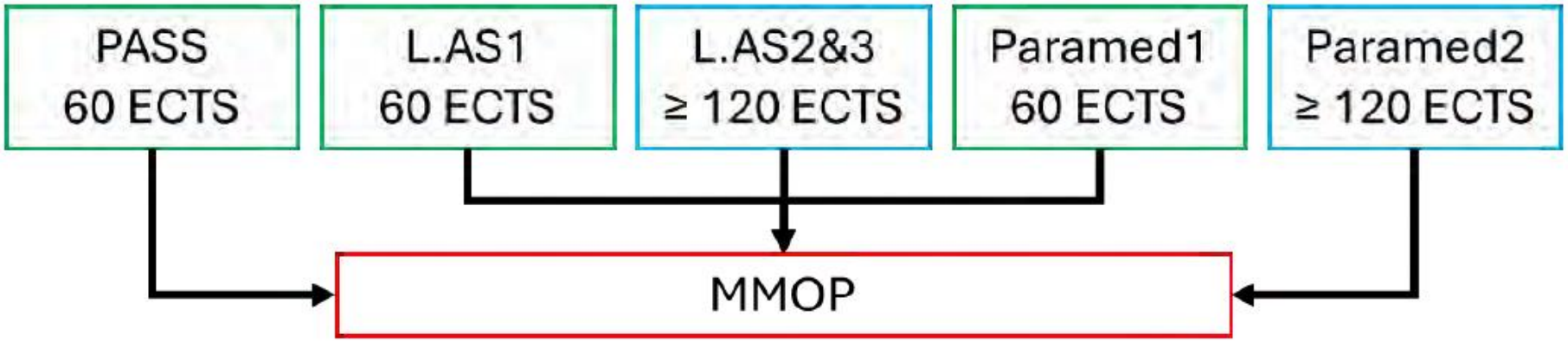
La Cour des comptes dans son rapport de décembre 2024 a identifié les mentions de licence des L.AS1 et 2 des étudiants admis en MMOP en 2023. Il est à noter que les mentions sciences de la vie, sciences pour la santé et autres sciences correspondent à 69 % des étudiants accédant à MMOP.

(Données 2023)



Deux voies d'accès rendant peu lisible l'offre proposée

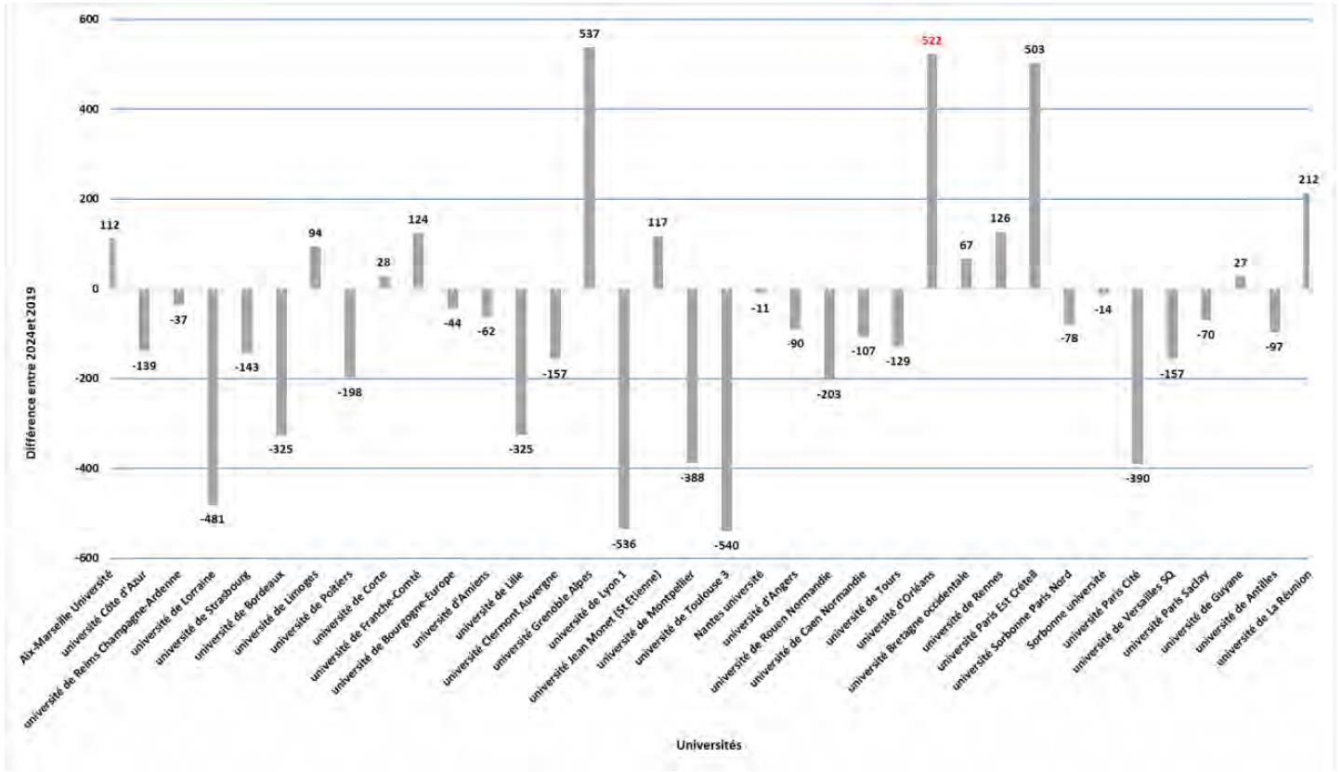
Les voies d'accès aux filières MMOP (hors passerelle, étudiants UE et hors UE)



- groupe de parcours 1 (60 ECTS validés) : au moins 30 % des places pour PASS+L.AS1+ Paramed1
- groupe de parcours 2 (au moins 120 ECTS validés) : au moins 30 % des places pour L.AS2&3 + Paramed2

au plus 50 % des places pour un même groupe de parcours

Capacité d'accueil en PASS-LAS



Données Parcoursup 2019 et 2024

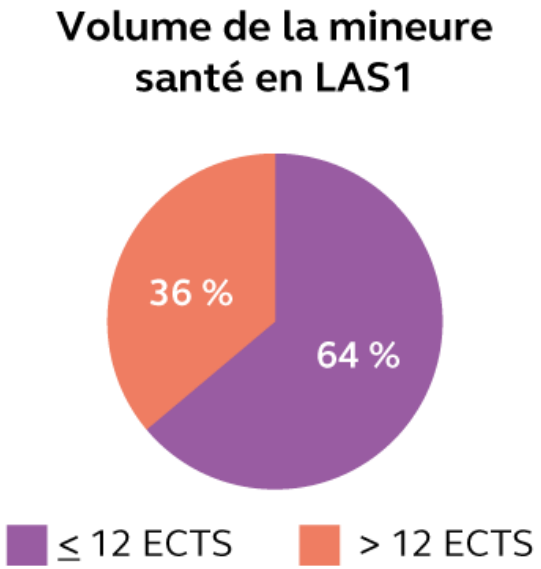
Une baisse modérée des capacités d'accueil au niveau national de l'ordre de 3 000 étudiants entre 2019 et 2024 dans les universités comprenant une UFR santé, malgré la création du premier cycle de médecine à l'université d'Orléans (522 places nouvelles, en rouge).

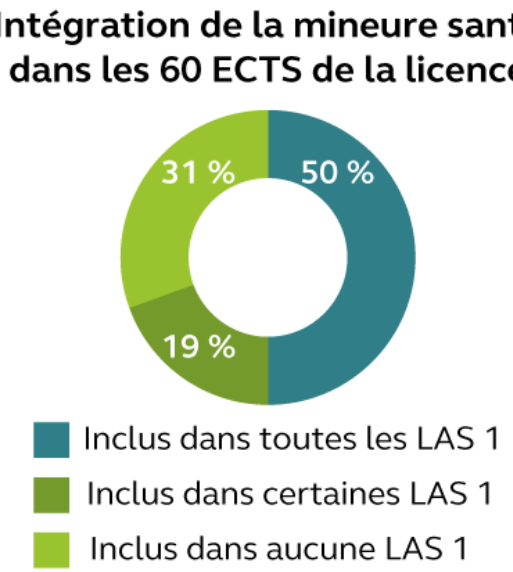
Cette baisse est cependant à corriger au regard des offres portées par les établissements partenaires sans UFR santé qui compensent la baisse constatée.

Au final, entre 2019 et 2024, les capacités d'accueil globales n'ont pas varié.

Diversité des LAS

Volume de la mineure santé de LAS1 parmi les 36 établissements avec UFR en santé





Source : Cour des comptes d'après les questionnaires adressés aux universités

Exemples de maquettes des universités en tout LAS

Université de Strasbourg — Bloc santé – 30 ECTS | 9 ECTS | Parcours – 21 ECTS

Semestre 1		Semestre 2	
Bloc santé – 30 ECTS			
UE1 : constitution et transformation de la matière	5 ECTS	UE4 : le corps humain dans son environnement	4 ECTS
UE2 : les molécules du vivant	4 ECTS	UE5 : étude fonctionnelle de la cellule et histologie générale	5 ECTS
UE3 : mathématiques	3 ECTS	UE6 : physique et biophysique	4 ECTS
UE : sciences humaines et sociales	3 ECTS	UE : sciences humaines et sociales	2 ECTS
Bloc transversal – 9 ECTS			
UE méthodologie du travail universitaire	3 ECTS	UE projet professionnel personnalisé	3 ECTS
		UE anglais	3 ECTS
Bloc parcours – 21 ECTS			
UE disciplinaires	9 ECTS	UE disciplinaires	12 ECTS

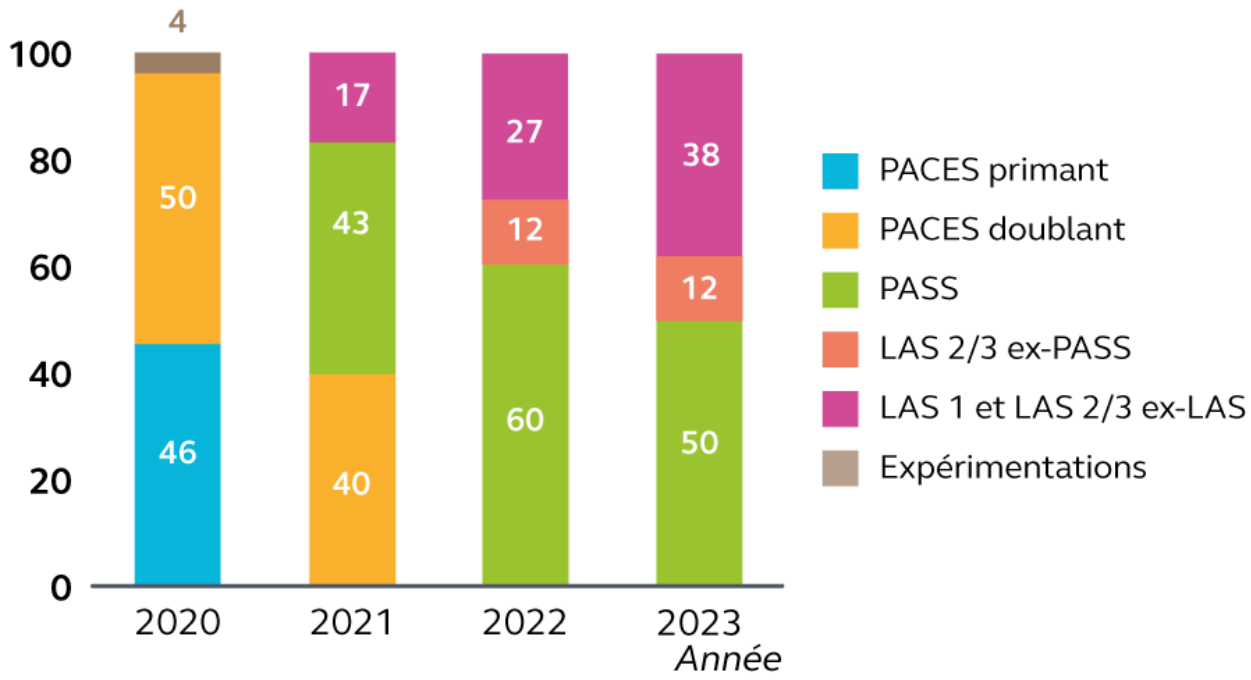
Université de Poitiers — Bloc santé – 24 ECTS | 12 ECTS | Mention – 24 ECTS

Semestre 1		Semestre 2	
Bloc santé – 24 ECTS			
UE3 : santé (biochimie, chimie organique, équilibre acido-basique, rayonnements ionisants et radioactivité, comportement des fluides)	6 ECTS	UE3 : santé (biologie cellulaire, histologie, embryologie, biologie moléculaire, transports membranaires)	6 ECTS
UE4 : santé (anatomie, initiation à la connaissance du médicament, pharmacie galénique)	6 ECTS	UE4 : santé (santé publique, biostatistiques, éthique)	6 ECTS
Bloc transversal – 12 ECTS			
UE5 : anglais	3 ECTS	UE5 : anglais	3 ECTS
UE6 : projet personnel professionnel	3 ECTS	UE6 : projet personnel professionnel	3 ECTS
Bloc mention – 24 ECTS			
UE1 : disciplinaire	6 ECTS	UE1 : disciplinaire	6 ECTS
UE2 : disciplinaire	6 ECTS	UE2 : disciplinaire	6 ECTS

Université Côte d'Azur — Bloc santé – 30 ECTS | 6 ECTS | Mention – 24 ECTS

Semestre 1		Semestre 2	
Bloc santé – 30 ECTS			
UE1 : bio moléculaire, génétique, BDR, bio cellulaire, chimie/chimie organique/biochimie	6 ECTS	UE4 : anatomie générale et microbiologie, histologie, embryologie	6 ECTS
UE2 : biophysique et physique de la matière, biophysique rayon, physiologie, pharmacologie médicale	6 ECTS	UE5 - au choix : maïeutique, pharmacie, odontologie, kinésithérapie	6 ECTS
UE3 : bio-statistiques et Statistiques appliquées, santé environnementale, éthique et medecine légale, Santé publique et santé numérique	6 ECTS		
Bloc transversal – 6 ECTS (semestre 2)			
2 UE au choix a) ECUE Langue vivante étrangère 1 + ECUE Grands défis sociétaux : Intelligence Artificielle 1 ou ECUE Passeport étudiant + ECUE Compétences écrites 1 b) ECUE Langue vivante étrangère 2 + ECUE Grands défis sociétaux : Transition environnementale et Développement soutenable ou ECUE Compétences informationnelles 1 + ECUE Compétences numériques 1			2x3 ECTS
Bloc mention – 24 ECTS			
UE disciplinaires	12 ECTS	UE disciplinaires	12 ECTS

Origine des étudiants admis en MMOP entre 2020 et 2023 (hors passerelles)



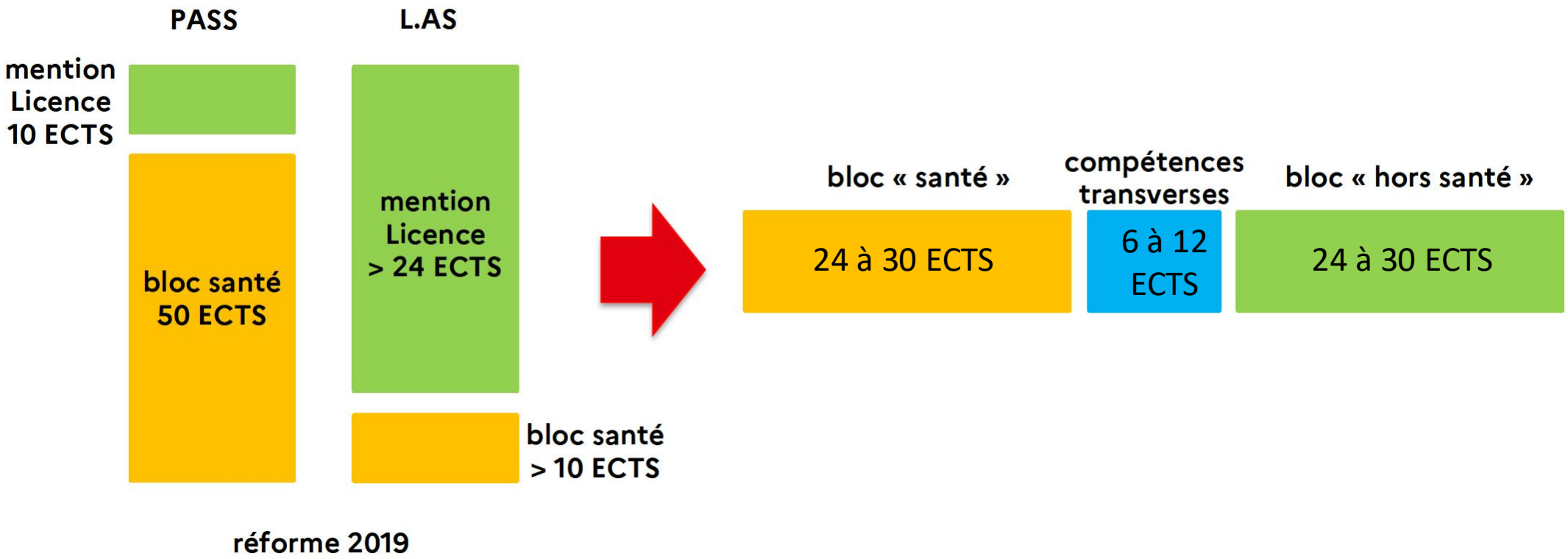
Source : Cour des comptes d'après les questionnaires adressés aux universités

La Licence Portail Santé

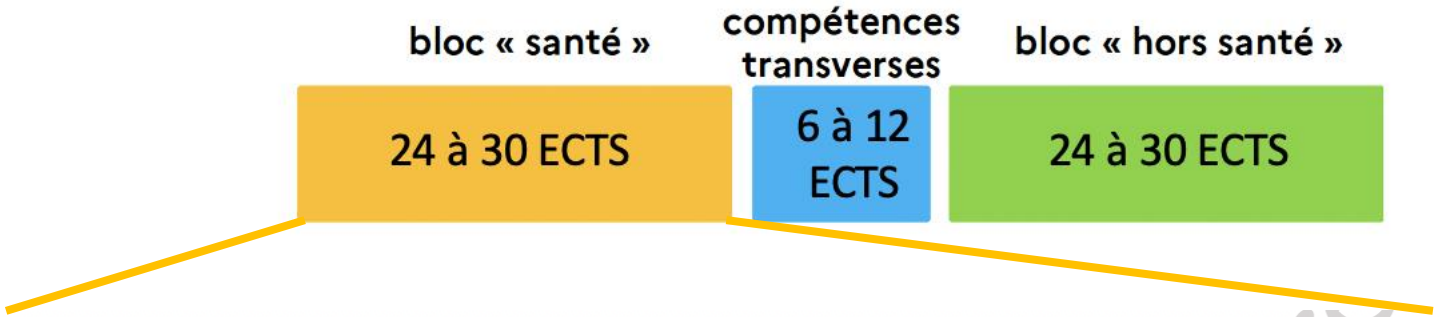
Décret + arrêté

- Décret publié le 23 octobre 2026
- Arrêté en cours de signature
- Documents transmis aux DRAIO pour le paramètrage et gestion de Parcoursup

Évolution PASS / L.AS vers une voie unique pour la première année d'accès aux études de santé



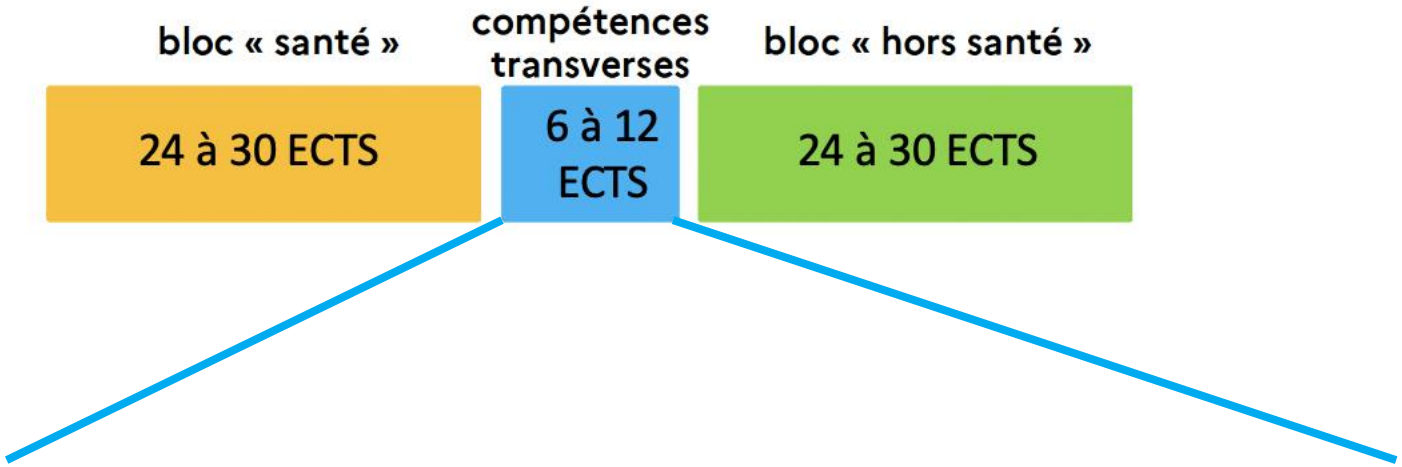
Licence Portail Santé



Sciences de la santé	Sciences du médicament et autres produits de santé (incluant pharmacologie, pharmacocinétique, biopharmacie, statut des produits de santé dont dispositifs médicaux)
	Anatomie générale et physiologie humaine
	Biostatistiques et épidémiologie
	Histologie Embryologie Biologie de la reproduction
	Santé publique et environnementale, prévention
Sciences biologiques	Biochimie
	Biologie cellulaire
	Biologie moléculaire
	Génomique et génétique
	Biodiversité du vivant
Autres sciences fondamentales	Physique et biophysique
	Chimie et physicochimie
Sciences humaines et sociales	Base de l'éthique et principes déontologiques

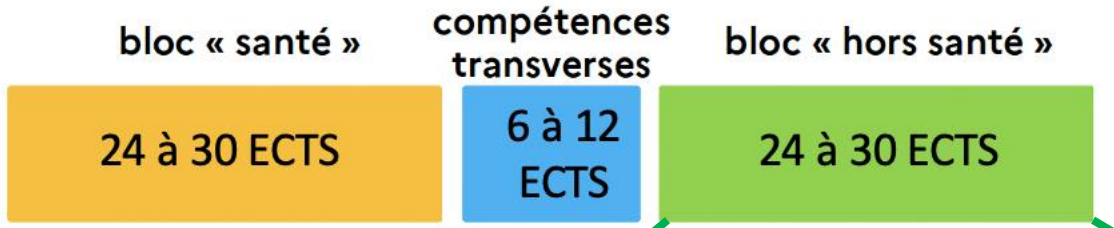
Document à signature

Licence Portail Santé



l'aptitude à l'analyse, à la synthèse, à l'expression écrite et orale, au repérage et à l'exploitation des ressources documentaires, la connaissance des métiers de la santé ainsi que des compétences psycho-sociales, linguistiques et numériques.

Licence Portail Santé



- Laisser aux universités le choix des mentions de licence
- Limiter le nombre de mentions de licence
- Les domaines de licence du bloc disciplinaire
 - le domaine de sciences et technologies ;
 - le domaine droit, économie, gestion ;
 - un domaine autres.

Mentions de Licences adossées au bloc santé

Le domaine de sciences et technologies comprend les mentions :

Informatique.
Mathématiques / Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines etsociales.
Physique / Chimie / Physique-chimie.
Sciences biomédicales.
Sciences de la vie / Sciences de la vie et de la Terre.
Sciences de la Terre / Sciences de la Terre et de l'environnement / Sciences de la Terre et sciences physiques.
Sciences et technologies.
Sciences pour l'ingénieur.
Sciences pour la santé.

Le domaine droit, économie, gestion comprend les mentions :

Administration et échanges internationaux.
Droit / Droit français - droits étrangers.
Economie / Gestion / Economie et gestion.
Science politique.

Le domaine autres comprend les mentions :

Humanités.
Lettres.
Psychologie.
Sciences du langage.
Sciences sanitaires et sociales.
STAPS (toutes mentions).

Autres formations

Formation en soins infirmiers.
Un parcours pluridisciplinaire qui regroupe les mentions citées par la présente annexe.

Redistribution des places PASS et LAS dans la LPS

Etablissements avec UFR santé	nombre étudiants admis en PASS 2024	nombre étudiants admis en L.AS1 2024	nombre d'étudiants hypothétique fusion PASS/L.AS
Aix-Marseille Université	1581	576	2157
université Côte d'Azur		961	961
université de Reims Champagne-Ardenne		903	903
université de Lorraine	796	223	1019
université de Strasbourg		1407	1407
université de Bordeaux	1391	284	1675
université de Limoges	642	262	904
université de Poitiers		792	792
université de Corte	158	40	198
université de Franche-Comté	627	257	884
université de Bourgogne-Europe	792	239	1031
université d'Amiens	863	255	1118
université de Lille	1690	1085	2775
Institut catholique de Lille		553	553
université Clermont Auvergne	555	388	943
université Grenoble Alpes	1174	463	1637
université de Lyon 1	1634	380	2014
université Jean Monet (St Etienne)	500	417	917
université de Montpellier	1759	253	2012
université de Toulouse 3	1177	383	1560
Nantes université	766	433	1199
université d'Angers	814	246	1060
université de Rouen Normandie	628	279	907
université de Caen Normandie		943	943
université de Tours	767	304	1071
université d'Orléans	140	382	522
université Bretagne occidentale	721	346	1067
université de Rennes	728	448	1176
université Paris Est Créteil		1403	1403
université Sorbonne Paris Nord	348	349	697
Sorbonne université	1369	317	1686
université Paris Cité	1821	674	2495
université de Versailles SQ	548	245	793
université Paris Saclay	473	157	630
université de Guyane	137	20	157
université de Antilles	744	379	1123
université de La Réunion	684	548	1232
			43621

En vert : les universités avec PASS et L.AS
En saumon : les universités qui ne proposent que L.AS

Cas particulier de l'université d'Orléans dont l'offre de formation en études de médecine est récente (post-2019).

CDUS Conférence des Doyens de Sciences

Conséquences d'une voie unique pour les UFR hors santé

Augmentation du nombre d'ECTS pour le bloc disciplinaire

- par exemple passage de 10 ECTS option disciplinaire en PASS à 24 ECTS mais à mettre en regard de l'option santé

- augmentation des besoins en E-EC, en locaux et en finances

Coût des LPS

A	coût PASS (Cour des comptes et P2CA)	2 000 €			
	coût licence (P2CA 2020)	3 750 €			
B	coût nouvel accès études de santé = 50% coût PASS + 50% coût licence (P2CA 2025) = 0,5*2000 + 0,5*4310 =				3 155 €

Le surcoût est variable selon les établissements qui ont des structurations différentes : PASS + LAS ou LAS

Simulation du coût global par université avec UFR santé de la licence portail santé à capacités d'accueil équivalentes à 2024

				Calcul suivant A	*Calcul suivant B*	
Etablissements avec UFR santé	**nombre étudiants admis en PASS 2024**	**nombre étudiants admis en LAS1 2024**	**nombre d'étudiants hypothétique fusion PASS/LAS**	**coût PASS + LAS**	**coût nouvel accès études de santé**	**surcoût de la transformation**
Aix-Marseille Université	1581	576	2157	5 322 000 €	6 805 335 €	1 483 335 €
université Côte d'Azur		961	961	3 603 750 €	3 031 955 €	adaptation
université de Reims Champagne-Ardenne		903	903	3 386 250 €	2 848 965 €	adaptation
université de Lorraine	796	223	1019	2 428 250 €	3 214 945 €	786 695 €
université de Strasbourg		1407	1407	5 276 250 €	4 439 085 €	adaptation
université de Bordeaux	1391	284	1675	3 847 000 €	5 284 625 €	1 437 625 €
université de Limoges	642	262	904	2 266 500 €	2 852 120 €	585 620 €
université de Poitiers		792	792	2 970 000 €	2 498 760 €	adaptation
université de Corte	158	40	198	466 000 €	624 690 €	158 690 €
université de Franche-Comté	627	257	884	2 217 750 €	2 789 020 €	571 270 €
université de Bourgogne-Europe	792	239	1031	2 480 250 €	3 252 805 €	772 555 €
université d'Amiens	863	255	1118	2 682 250 €	3 527 290 €	845 040 €
université de Lille	1690	1085	2775	7 448 750 €	8 755 125 €	1 306 375 €
Institut catholique de Lille		553	553	2 073 750 €	1 744 715 €	adaptation
université Clermont Auvergne	555	388	943	2 565 000 €	2 975 165 €	410 165 €
université Grenoble Alpes	1174	463	1637	4 084 250 €	5 164 735 €	1 080 485 €
université de Lyon 1	1634	380	2014	4 693 000 €	6 354 170 €	1 661 170 €
université Jean Monet (St Etienne)	500	417	917	2 563 750 €	2 893 135 €	329 385 €
université de Montpellier	1759	253	2012	4 466 750 €	6 347 860 €	1 881 110 €
université de Toulouse 3	1177	383	1560	3 790 250 €	4 921 800 €	1 131 550 €
Nantes université	766	433	1199	3 155 750 €	3 782 845 €	627 095 €
université d'Angers	814	246	1060	2 550 500 €	3 344 300 €	793 800 €
université de Rouen Normandie	628	279	907	2 302 250 €	2 861 585 €	559 335 €
université de Caen Normandie		943	943	3 536 250 €	2 975 165 €	adaptation
université de Tours	767	304	1071	2 674 000 €	3 379 005 €	705 005 €
université d'Orléans	140	382	522	1 712 500 €	1 646 910 €	- 65 590 €
université Bretagne occidentale	721	346	1067	2 739 500 €	3 366 385 €	626 885 €
université de Rennes	728	448	1176	3 136 000 €	3 710 280 €	574 280 €
université Paris Est Créteil		1403	1403	5 261 250 €	4 426 465 €	adaptation
université Sorbonne Paris Nord	348	349	697	2 004 750 €	2 199 035 €	194 285 €
Sorbonne université	1369	317	1686	3 926 750 €	5 319 330 €	1 392 580 €
université Paris Cité	1821	674	2495	6 169 500 €	7 871 725 €	1 702 225 €
université de Versailles SQ	548	245	793	2 014 750 €	2 501 915 €	487 165 €
université Paris Saclay	473	157	630	1 534 750 €	1 987 650 €	452 900 €
université de Guyane	137	20	157	349 000 €	495 335 €	146 335 €
université de Antilles	744	379	1123	2 909 250 €	3 543 065 €	633 815 €
université de La Réunion	684	548	1232	3 423 000 €	3 886 960 €	463 960 €
			43621			23 735 145 €

Mission d'accompagnement sur les évolutions des modalités d'accès aux études de santé
N° 24-25 268B - septembre 2026

Surcoût variable selon les établissements

Le surcoût est variable selon les établissements qui ont des structurations différentes : PASS + LAS ou LAS

Pour 7 établissements surcoût limité car uniquement des LAS

Pour 20 établissements, un surcoût inférieur à 1M€

Pour 9 établissements, plus d'1 M€, par exemple plus de 1,7 M€ à Paris Cité

→ **Quelles conséquences sur la structuration des formations ?**

Quelle articulation entre le bloc disciplinaire et le bloc santé ?

Les informations ci-dessous ne sont que des exemples encore en discussion et non encore votés.

- 1 semestre pour les enseignements de santé et 1 semestre pour les enseignements disciplinaires et transversal
 - AMU (S1 : Santé et S2 : disciplinaire + transversal) ;
 - Université de Lorraine (S1 : Santé et S2 : disciplinaire + transversal).

- Des demi-journées dédiées chaque semaine :
 - Nantes Université

Quelles structurations potentielles des LPS

- Limiter les coûts de formations ?
 - Proposer plus de CM
 - Ne plus faire de TP
 - Faire du distanciel



Proposition Unisciel

Quelles évaluations pour les UE du bloc disciplinaires

PASS-LAS : évaluations différentes selon les parcours
- Incompréhension des étudiants
- Recours

LPS: faut-il proposer des évaluations plus harmonisées ?
- pas de CC
- des examens sur les mêmes dates

CDUS
Conférence des
Doyens de Sciences

Maison des Universités
2 rue Albert Einstein
75013 Paris
https://cdus.fr

Nombre de places pour tous les parcours permettant l'accès à MPOM

